

L'«R» de La Pesse

Mars 2024 - n°

62

Le mot du Maire

Travailler pour l'intérêt du territoire : des propos régulièrement entendus dans des espaces de dialogues, d'échanges ou de décisions. Ils légitiment immédiatement une idée, une démarche, un projet. Cependant très vite on comprend que la notion d'intérêt du territoire est difficile à partager.

Aujourd'hui le RPI La Pesse / Les Bouchoux demeure organisé sur 2 sites avec 1 classe dans chaque village. Les avantages d'une organisation sur un site, le gain de coût de fonctionnement permettant la création d'une micro-crèche sur l'autre site sont des arguments certains qui se heurtent à la crainte de la perte de l'école de son village. Je le regrette mais n'ai pas de leçon à donner : ce sont deux visions qui ne se rencontrent pas.

Il faut savoir en prendre acte et agir sur ce qui peut être amélioré. Il faut saluer l'action de la présidente du SIVOS pour construire un partenariat avec les Francas qui permettra de professionnaliser l'accueil péri-scolaire et rendra la gestion de l'école plus efficace et moins précaire.

Recevez l'R de La Pesse par courriel !

Vous êtes de plus en plus nombreux à recevoir l'R de La Pesse par e-mail : c'est simple et rapide, et vous permettra de recevoir plus vite les informations de la commune. Pour vous abonner, il suffit d'aller sur www.mairie-la-pesse.com, puis de saisir votre adresse e-mail en bas de la page d'accueil, en cochant « Recevoir l'R de La Pesse uniquement par courriel » (vous pouvez changer d'avis à tout moment ensuite). Merci !

Notre conseil municipal était prêt à fermer notre école si un projet soutenable, optimisé, et un accueil petite enfance avait émergé. Il l'est toujours et doit poursuivre le dialogue sur ce sujet.

S'il est un sujet qui concerne notre territoire c'est bien celui du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) en cours d'élaboration. Vous aurez l'occasion de pouvoir exprimer votre vision du territoire. Ne la manquez pas ! Vous serez régulièrement informés des modalités.

Intérêt individuel et collectif, développement de sa commune et du territoire se rencontreront. Je crois en notre capacité à dépasser nos représentations entre potentiel de croissance et avenir vivable et désirable.

Le langage qui a prévalu lors des vœux du conseil municipal se voulait celui de la transparence et de l'information sur des réflexions en cours. Depuis les idées font leur chemin notamment sur deux sujets d'importance (lire par ailleurs) : l'aménagement du centre village et la réalisation d'un hameau d'habitat léger. Une réunion de présentation d'un projet pour le premier sujet et une d'information pour le deuxième vous seront proposées.

Une réunion ouverte aux professionnels du tourisme s'est tenue en mairie le 25 mars. Echanger, faire le point, envisager l'avenir, faire remonter un état des lieux aux instances concernées : tel en a été l'ordre du jour.

Le conseil municipal continue d'agir dans la transparence, la volonté d'informer au mieux, la nécessité d'être prospectif. Je vous invite à consulter les divers comptes-rendus et à participer aux réunions publiques.

Les ateliers « La Pesse dans 20 ans » organisés par le CPIE avec le concours de la communauté de communes l'illustrent. Ils se termineront sur la rédaction d'un projet sans doute modeste mais réaliste et de nature à fédérer.

C'est dans un cadre contraint que nous travaillons à dépasser les intérêts particuliers et nos représentations pour trouver des solutions adaptées aux enjeux.

Si nos moyens économiques et juridiques sont limités, nous serons, jusqu'à la fin de ce mandat, actifs et pleinement engagés sur tous les sujets précités et d'autres tels que la forêt, le cheminement dans la traversée du village...

Nous le serons pour notre village mais également au sein des structures ayant en charge notre territoire. Son intérêt sera d'autant mieux défini qu'il résultera d'une réflexion collective. Il y a là également des représentations à dépasser.

CLAUDE MERCIER

Inscription sur les listes électorales

Le dimanche 9 juin 2024, auront lieu les élections européennes.

Les nouveaux électeurs doivent s'inscrire avant le vendredi 3 mai 2024 pour pouvoir voter.

Rappel : les électeurs européens vivant en France peuvent s'inscrire sur les listes électorales pour les élections municipales et européennes.

Votre inscription peut se faire en ligne ou en mairie (pièce d'identité valide, justificatif de domicile à votre nom et de moins de 3 mois). Vous pouvez également vérifier si vous êtes bien inscrit et dans quel bureau de vote.

Si vous êtes absent, pensez à faire une procuration.

Informations sur le site www.service-public.fr

Secrétariat de mairie

Horaires d'ouverture au public

Lundi : 9h > 12h et 14h > 17h

Mercredi : 9h > 12h30

Vendredi : 8h30 > 12h et 14h > 18h

En dehors de ces horaires, n'hésitez pas à téléphoner !

Vous emménagez ou déménagez ?

N'oubliez pas de vous signaler en mairie.

Etat civil

Naissance

...

Alma OUMRI-RAUCH,
née le 10/01/2024 à Oyonnax
de Eve RAUCH
et Soufyane OUMRI

Décès

...

Suzanne GERMAIN,
épouse GRANDCLEMENT,
née le 10/08/1953
à Passavant-La-Rochère
décédée le 31/01/2024 à La Pesse

Lucette PERRIER, épouse PERRIER,
née le 05/11/1939 aux Moussières,
décédée le 18/01/2024 aux Bouchoux

Camille PERRIER,
né le 16/10/1934 aux Moussières,
décédé le 08/02/2024 à La Pesse

Budget assainissement

Ce budget annexe a été voté lors du conseil municipal du 11 mars. Ses ressources sont constituées par les taxes de raccordement des nouvelles constructions (6 000 €) et la redevance assainissement (part fixe et part liée à la consommation) payée par les foyers raccordés.

Ce budget a pu faire face à l'étude du système rendue obligatoire par la non-conformité du système d'assainissement qui depuis sa création n'avait pas été contrôlé. Le reste à charge pour la commune de 25 000 € (50 000 € d'études subventionnés à 50%) a entamé les réserves de ce budget sans cependant rendre nécessaire le recours à l'emprunt.

Le rendu a préconisé des travaux heureusement limités : remplacement de l'automate de la station d'épuration (coût de 18 000 € avec une demande de subvention de 30% par la DETR) et intervention sur les réseaux (35 000 € avec demande de subvention de 50% à l'agence de l'eau).

Il est important de signaler que l'agence de l'eau intervient parce que l'indice de connaissance du réseau est aujourd'hui satisfaisant (100 pour un minima attendu de 60) et que la commune renseigne chaque année les données du système. La commune est toujours en ZRR (zone de revitalisation rurale) ce qui consolide la demande de subvention.

Ces subventions réduiront d'autant l'emprunt qu'il sera nécessaire de contracter.

C'est un budget équilibré qui a été voté sans faire appel au budget principal (cela est possible pour une commune de notre taille) ce que le conseil municipal souhaite éviter.

Notre employé communal utilisant 1/8^{ème} de son temps au suivi de la station, ses heures de travail sont inscrites au budget annexe et déduites du budget principal. Il en va de même pour l'assurance des équipements d'assainissement.

Le principe de laisser la part fixe inchangée et d'augmenter la part à la consommation a été conservé. Il est à noter que l'augmentation votée génère au mieux 1200 € de recette supplémentaire, ce qui est peu.

Il est indispensable de préciser, comme cela a été fait lors du conseil municipal, qu'au vu de ses recettes et de l'obligation de contrôler et entretenir le réseau, ce budget est structurellement déséquilibré (les recettes de taxes de raccordement étant amenées à se réduire).

La commune travaille en toute transparence et confiance avec la communauté de communes pour tenir les objectifs attendus lors du transfert de la compétence vers l'EPCI prévue le 01/01/26.



Accueils périscolaires La Pesse – Les Bouchoux.

Les écoles de La Pesse et Les Bouchoux se modernisent : le SIVOS souhaite déclarer et faire agréer par Jeunesse et Sport ses 2 garderies et 2 cantines en tant qu'accueils périscolaires.

L'accueil périscolaire en tant qu'accueil collectif de mineurs répond à des exigences bien définies et contrairement aux simples garderies, il offre une dimension éducative. La déclaration et l'agrément des accueils sont presque systématiques mais pas obligatoires. Nos 2 accueils n'avaient ainsi jamais été déclarés et agréés. Cela paraît d'un autre temps et compte tenu de l'évolution des modes de vie des familles, le SIVOS s'apprête à sauter le pas. C'est une montée en gamme des 2 accueils qui est attendue.

Taux d'encadrement, qualification des agents, agrément des bâtiments, mise en conformité, déploiement d'outils de gestion et de communication... le SIVOS s'est lancé dans le projet cet automne et se donne comme objectif final la rentrée de septembre 2024. Pour mener à bien un tel projet, un partenariat avec Les Francas du Jura est en cours d'écriture et sera proposé prochainement.

Les agents SIVOS sont parties prenantes du projet et ont pu exprimer leurs conditions et leurs envies. En ce début d'année, ils sont même devenus les premiers acteurs du changement : formation qualifiante et mise en conformité du transport périscolaire (entre les 2 villages). Certaines fonctions administratives seront par la suite externalisées pour gagner en confort de travail.

Pour les familles de La Pesse-Les Bouchoux, c'est l'ouverture aux aides sociales au mode de garde (pour les plus démunis), au crédit d'impôts qui permet de déduire 50% des factures périscolaires (pour les enfants de la maternelle au CP), une directrice dédiée et à l'écoute des familles et enfin un accueil qui offrira peu à peu des activités éducatives et ludiques. Pour la collectivité, c'est la garantie du bon respect des normes, l'accès aux subventions CAF pour le fonctionnement et aux subventions liées aux investissements.

Aménagement centre village

Construit en 1984, le bâtiment Relais des Skieurs a répondu aux enjeux de l'époque. Les logements d'abord touristiques ont fini par être dédiés à l'habitat permanent ou saisonnier. Les gérants successifs du restaurant ont tous rencontré des difficultés pour pérenniser leur situation. La gestion du bâtiment a toujours été complexe. La commune a emprunté en 2005 (fin de l'emprunt en 2024) pour racheter leur bail à l'OPAC puis en 2007 (fin en 2031) pour des travaux de toiture et de bardage. Malgré cela le bâtiment s'est dégradé et en 2019 la commission de sécurité a prononcé une interdiction d'exploitation en raison d'une sécurité incendie défaillante. Un arrêté du maire a permis, sur sa seule responsabilité, la poursuite de l'exploitation.

Un projet ambitieux de réhabilitation totale du bâtiment n'a pu être concrétisé en raison de son coût (5,2 millions d'euros) et de la crise des matières premières et la hausse des taux d'intérêt.

Un projet pour des travaux minimaux de mise aux normes accessibilité, incendie et électricité a été chiffré à 600 000 € et abandonné lui aussi.

3 possibilités se sont alors offertes au conseil municipal :

- Vendre les logements, créer une copropriété avec ses difficultés de gestion et demeurer possesseur d'une salle pas aux normes.
- Vendre le bâtiment mais perdre l'emprise foncière en plein centre village et la main sur

le devenir du bâtiment sans éliminer le risque de créer une friche.

- Démolir le bâtiment et imaginer autre chose.

C'est cette troisième solution qui est étudiée. La rédaction d'un programme et une consultation d'architecte sont en cours.

Le principe est simple : continuer de disposer d'un office de tourisme (accord de la communauté de communes pour financer cette part) et mettre à disposition des habitants et du tissu associatif du village une salle polyvalente adaptée à nos besoins.

Cette salle permettra (contrairement à celle du RDS) de faire des manifestations culturelles, des concerts et autres événements à musique amplifiée.

Elle intégrera un bar, une petite cuisine pour la restauration, des espaces pouvant être cloisonnés et/ou ouvrables vers l'extérieur). La place libérée par le bâtiment sera utilisable en lieu d'événements.

La création d'un espace tampon, entre le nouveau bâtiment et la rue, aménagé sur plusieurs petits niveaux (gradins, assises naturelles...) comme lieu de rencontre, de petites manifestations (marché de producteurs par exemple) et de convivialité (apéros organisés par l'OT, petit concerts, théâtre de rue...).

Dès que ce sera possible une réunion de présentation du projet vous sera proposée.



Un éco-hameau à l'étude à La Pesse

Avec l'aide de l'association Hameaux Légers, la commune de La Pesse lance une étude sur la réalisation d'un éco-hameau.

Dans le but de répondre aux demandes d'installation en habitat écologique et abordable, la commune étudie actuellement la faisabilité de la création d'un éco-hameau sur le modèle "Hameaux Légers" sur une parcelle à proximité du centre bourg.

Ce modèle innovant repose sur la dissociation entre la propriété du terrain et de l'habitat : le terrain reste propriété de la commune et est loué à l'association d'habitants via un bail de long terme (bail "emphytéotique"), tandis que chaque foyer est propriétaire de son habitat réversible, majoritairement en bois, peu coûteux et peu consommateur d'énergie. Des communs sont également mutualisés et co-gérés entre habitants pour avoir des espaces de vie complémentaires.

Mandatée par la commune, l'association Hameaux Légers étudiera notamment les aspects règlementaires, architecturaux, paysagers, juridiques et financiers afin de proposer un cadre permettant d'assurer la faisabilité et de la pérennité du projet. Cette étude sera remise à l'été prochain à la commune, qui décidera de la suite à donner au projet.

S'il est poursuivi, un appel à projets sera lancé pour identifier un collectif d'habitants souhaitant porter le projet d'éco-hameau en partenariat avec la commune, dans le respect du cadre posé par l'étude.

Les personnes intéressées pour en savoir plus sur le projet et donner leur avis sont invitées à participer à l'atelier de concertation qui aura lieu :

*le mardi 30 avril 2024 à 18h30
à la salle communale,
10 rue de l'Epicéa*



Savez-vous que les jeunes de 0 à 30 ans bénéficient de tarifs avantageux en achetant la Carte Avantages Jeunes. Valable en Bourgogne Franche-Comté, elle permet d'avoir des réductions dans de nombreux domaines : librairie, cinéma, concert, activité sportive, culture, loisirs créatifs, activité de plein air, voyage...

Consultez le site :

www.avantagesjeunes.com

La commune de La Pesse renouvelle la prise en charge du coût de la carte (10 €) pour les jeunes résidant sur la commune. Elle offre également 1 forfait journée au Télési Le Crêt en tant que partenaire.

Inscription en mairie avant le 25 juillet 2024 pour bénéficier de la carte 2024/2025 valide à partir du 1^{er} septembre 2024.

RAMONAGE 2024

L'entreprise Felix SATORI interviendra du lundi 17 au samedi 22 juin 2024.
Inscription en mairie jusqu'au
13 juin 2024

Mai à vélo

OJuraVelo, association de promotion du vélo et des mobilités douces sur le territoire de la CC HJSC propose une animation dans le cadre de Mai à vélo :

*le samedi 4 mai de 14h à 18h,
devant le Relais des Skieurs.*

Elle accueillera cyclistes et futur.e.s cyclistes avec la remorque atelier du CPIE et de quoi graver un code antivol sur les vélos. Une buvette et une petite expo photo permettront d'échanger sur les pratiques du vélo au quotidien sur notre territoire. Dans le cadre de l'aménagement des agglomérations (village et Embossieux) pour les mobilités douces, une balade à vélo sera proposée aux habitant.e.s et élu.e.s pour relever les endroits problématiques en vélo, les équipements existants et manquants pour rendre le village plus propice à cette pratique.

Club JONQUILLE

Vous avez 60 ans et plus, vous avez envie de vous distraire... Vous pouvez adhérer à notre club JONQUILLE pour la modique somme de 15€ l'année et participer à nos mercredis de jeux. Toutes suggestions pour d'autres activités seront étudiées. Venez nous rejoindre, on vous accueillera avec plaisir. La présidente

Le club JONQUILLE organise son CONCOURS DE BELOTE le DIMANCHE 14 AVRIL 2024 à la salle du RELAIS DES SKIEURS. Inscriptions sur place dès 13h30. Début des parties 14h. BUFFET... BUVETTE... VENEZ NOMBREUX !!!!!!!



Mercredi 13 mars l'assemblée générale du club Jonquille s'est déroulée en mairie. Entourée de Marie-Jo Millet, trésorière, et Alain Vuillermoz, secrétaire, la présidente Régine Poncet a conduit les débats. Rapports moral et financier ont été présentés.

Le Club qui entretient un lien social essentiel entre ses adhérents et la vie du village se porte bien. Il se projette dans l'organisation de son concours de belote le 14 avril prochain et dans sa participation à la fête du village début septembre où il trouve toute sa place dans une organisation collégiale et fructueuse. Les rencontres du mercredi après-midi vont se poursuivre jusqu'à la fin du printemps.

Membres sortants du bureau, Odette Pochet, Madeleine Vuillermoz et André Perrin ne se sont pas représentés. Monique Palazon, Martine Vuillat et André Durrafourg les remplacent permettant de maintenir un bureau actif et dynamique autour de sa présidente.

A l'issue de cette AG, l'assemblée s'est dirigée vers l'Embossieux pour partager un excellent repas à l'Auberge des Erables.



Beaucoup d'activités pour l'Association des Amis de la Borne au Lion et du Crêt de Chalam (AABLCC)

Le vendredi 15 mars avait lieu la projection du film de Jeanne Menjoulet : *Une histoire du Conseil National de la Résistance*.

C'était le jour du 80^e anniversaire de la publication du programme du Conseil National de la Résistance (CNR), intitulé « Les Jours Heureux ».

À Saint-Claude, la salle était pleine. Un grand merci aux Pesserands qui ont pu s'y rendre. Sans doute ont-ils beaucoup appris sur la complexe histoire de la Résistance.

En effet, les Maquisards qui ont créé l'association des Amis de la Borne au Lion ont laissé à celle-ci le soin de veiller sur leur héritage et de le faire vivre face aux événements ou mouvements qui ne manqueraient pas de menacer les libertés auxquelles ils étaient si attachés et qu'ils avaient si difficilement reconquises.

L'AABLCC continue de relever ce défit et poursuit son travail de mémoire.

En cette année 2024, 80^e anniversaire de tant de souffrances et de combats dans nos régions, l'association prépare d'autres événements destinés à un large public : une soirée lectures de témoignages au printemps et une pièce de théâtre à l'automne.

Comme l'année dernière, elle reçoit au mois de mai les élèves d'un collège et elle prépare son Rassemblement du **21 juillet prochain** à la **Borne au Lion**. Ce moment traditionnel mais toujours émouvant et solennel est aussi un événement convivial avec repas et musique, avec des randonnées convergentes et, sans doute, avec un artiste peintre.

Un temps de partage tel que l'auraient rêvé les auteurs des « Jours Heureux ».

Le calendrier

Concours de Belote

Dimanche 14 avril à 13h30

Salle du Relais des Skieurs

Organisation : Club Jonquille



Projet d'éco-hameau

Réunion publique de concertation

Mardi 30 avril à 18h30

Salle communale



Mai à vélo

Samedi 4 mai de 14h à 18h

Rdv devant le Relais des Skieurs

Organisation : OJuraVelo



Journée citoyenne

Samedi 25 mai



Vide-Grenier

sur la place des Bouchoux

Dimanche 26 mai de 9h à 16h

pour les visiteurs

(dès 7h pour les exposants).

Buvette et petite restauration

sur place.

Organisation :

Comité de Fêtes des Bouchoux

APE La Pesse - Les Bouchoux.



Projet d'éco-hameau

Journée de co-construction

pour les personnes intéressées

et les élu-es volontaires

Samedi 1^{er} juin de 10h à 17h30

Salle communale



Kermesse

Fête des Ecoles

La Pesse - Les Bouchoux

Le samedi 29 juin, à partir de midi.

Buvette, petite restauration, spectacle des enfants et jeux pour enfants.

Organisation : Ecole et APE

La Pesse - Les Bouchoux